

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Coree-du-Nord-la-non-prolifération-nucleaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°75 > **Corée du Nord : la non-prolifération nucléaire prise au piège**

11 avril 2018

Corée du Nord : la non-prolifération nucléaire prise au piège

Chaque jour apporte son lot de provocations. Le 3 septembre 2017, ce fut l'annonce d'un sixième essai nucléaire souterrain, bombe à hydrogène d'une puissance estimée de 200 kilotonnes (16 fois Hiroshima).

Même si les déclarations des dirigeants nord-coréens sur la capacité militaire de leur État contiennent des "intoxications médiatiques", force est de constater des "progrès" dans le développement de leur "force de frappe".



Une question se fait donc de plus en plus angoissante : un conflit nucléaire est-il redevenu possible avec toutes les conséquences planétaires qui seraient immédiatement engendrées ?

La Corée a connu la guerre, durant trois ans, du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953. Elle opposa la République de Corée au Sud soutenue alors par les Nations Unies sous influence américaine, à la République populaire démocratique de Corée au Nord soutenue par la Chine et l'Union soviétique. Il en résulta le conflit le plus meurtrier depuis la capitulation de l'Allemagne et du Japon, avec même, la menace d'un bombardement nucléaire pour établir une barrière radioactive avec la Chine !



Kim Jong-Un examinant le dispositif avant le 6e essai nucléaire du 3 septembre 2017.
DR

Cela ne s'oublie pas. Les Nord-Coréens, même s'ils jouent les bravaches, se considèrent comme encerclés et leurs dirigeants jouent la pérennité de leur régime. Si guerre il devait y avoir, ce serait sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. La Chine et la Russie opposeraient leur veto. Les intérêts chinois et russes sont géographiquement trop voisins pour qu'ils puissent accepter plus qu'une condamnation formelle de la Corée du Nord, laquelle ne pourra, sauf suicide collectif, s'engager seule contre les États-Unis et leurs alliés.

Des deux protagonistes, Donald Trump et Kim Jong-Un, le plus irresponsable et donc le plus dangereux, n'est-ce pas celui qui mettra l'autre dans l'obligation de passer à l'acte et donc à la guerre tout court ?

Pour sortir de cet engrenage insensé dans lequel aucun chef d'État ne doit entraîner son pays, il n'est que deux voies complémentaires : l'ouverture de négociations et... l'abolition des armes nucléaires. À l'heure où nous bouclons cet article, la 72e session de l'Assemblée générale de l'ONU est en cours, où ces questions sont nécessairement débattues.

On voit bien que ni les sanctions, ni la gigantesque force de dissuasion nucléaire des USA, ne bloquent la prolifération nucléaire et les menaces, et que la vanité des décideurs peut élever, jour après jour, le niveau des risques d'enclenchements irréversibles. Aucune puissance ne doit pouvoir

décider seule du sort du monde, soit directement (comme il advint, en Irak, par la seule volonté des États-Unis), soit indirectement (comme le recherche la Corée du Nord, pour se faire reconnaître le statut d'invulnérabilité supposée des États dotés d'armements nucléaires). Mais à la différence de la précédente crise de la prolifération nucléaire avec l'Iran qui s'est dénouée en juillet 2015 après douze ans de négociations, la Corée du Nord possède déjà la bombe atomique. Demander qu'elle mette fin à son programme nucléaire pour ouvrir des négociations ne peut que conduire à une impasse avec une prolifération accrue, ou... à la guerre.

Ne faut-il pas commencer par reconnaître cet état de fait pour pouvoir aborder la question qui fâche ? À savoir celle de l'article VI du Traité de non-prolifération (TNP), de l'engagement pris par les puissances nucléaires de négocier "de bonne foi" l'élimination de leurs arsenaux ?

C'est bien tout l'enjeu du traité d'interdiction des armes nucléaires qui concerne le droit des États non dominants à dire précisément le droit, un droit contraignant pour tous. Et l'obligation des États dominants à respecter la démocratie dont ils se réclament. C'est historique et pas seulement à cause de l'objet du traité.

Une course contre la montre, ou plutôt contre la mort, est engagée : si les 122 États (sur 193) qui ont approuvé le traité le ratifient à partir de cet automne, nous entrerons dans un nouvel âge des relations internationales, non pas celui où ce sont les plus forts qui ont toujours, *in fine*, le dernier mot mais celui qui mettra la sécurité humaine au cœur de ses préoccupations.

Jean-Pierre Dacheux et Patrice Bouveret

Article paru dans le bulletin n°267 de l'association Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance

<https://abolitiondesarmes nucleaires.org/>